

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION / SPECIAL CONDITIONS

De algemene huurvoorwaarden zijn op de website beschikbaar in het Nederlands en het Duits. Die Allgemeinen Mietbedingungen sind auch in Niederländisch und Deutsch auf der Website abrufbar.

Le contrat est nominatif et ne peut être cédé.

I - DESCRIPTIF DES HÉBERGEMENTS

1 - Nos mobil-homes «BASIC» ont entre 12 et 18 ans. Ils sont composés d'une chambre double et d'une seconde chambre avec 2 lits simples.

2 - Nos mobil-homes «CONFORT 2ch et 3 ch ont de 3 à 11 ans.

CONFORT 2 Ch : une chambre double, une seconde chambre avec 2 lits simples ainsi qu'un convertible dans le séjour.

CONFORT 3 Ch : une chambre double, 2 chambres avec 2 lits simples.

3 - Nos mobil-homes PREMIUM 2 CH et PREMIUM 3 CH ont de 1 à 8 ans.

PREMIUM 2 Ch : une chambre double, une seconde chambre avec 2 lits simples ainsi qu'un convertible dans le séjour.

PREMIUM 3 Ch : une chambre double, 2 chambres avec 2 lits simples.

4 - Tous nos hébergements sont composés d'une cuisine, d'une salle de bain (WC, douche, lavabo), Ils sont tous équipés de cafetière électrique, grille-pain, four ou micro-onde, salon de jardin et 2 baigns de soleil et ne peuvent accueillir que 6 personnes maximum (enfants et bébé compris). Les lits sont fournis avec oreillers et couvertures mais sans les draps.

II - RESERVATION, ACOMPTE ET PAIEMENT

5 - Pour toute réservation, un acompte de 30% du séjour est demandé.

Le solde restant à régler minimum 30 jours avant votre arrivée.

6 - Il sera adressé une confirmation pour toute réservation. A présenter lors de votre arrivée.

III - HORAIRES/ARRIVÉE RETARDÉE/ DÉPART ANTICIPÉ

7 - Arrivée de 16h à 20h/Départ de 8h à 11h. Dans le cas d'une arrivée retardée, la location restera disponible jusqu'au lendemain 12h. En l'absence de courrier, mail ou fax, la location redevient libre et l'acompte reste acquis par la direction.

8 - Dans le cas de départ anticipé, il s'effectuera obligatoirement entre 9h et 19h en juillet-Août, et entre 9h et 12h et 14h et 18h en hors saison.

9 - Dans le cas d'arrivée retardée et/ou départ anticipé, le règlement correspondant à la période réservée sera exigible en totalité et aucun remboursement ni aucune déduction ne seront consentis.

IV - ANNULATION

10 - Pour toute annulation de contrat parvenue avant le 15 mai, il sera remboursé 70% de l'acompte versé. Les acomptes ne sont pas remboursables pour toute annulation parvenue après le 15 mai (cachet de la poste faisant foi), le solde sera dû à titre d'indemnité.

Cet article est à considérer dans le cas où l'assurance annulation n'est pas souscrite.

V - ASSURANCE ANNULATION

11 - Une assurance annulation facultative de 20€ vous garantit le remboursement de votre règlement, déduction faite, dans tous les cas, des frais de dossier de 46€ ainsi que des frais de réservation :

- Pour toute annulation parvenue par écrit un mois avant la date d'arrivée prévue au contrat.

- Pour toute annulation tardive justifiée parvenue par écrit RAR au plus tard 15 jours avant la date d'arrivée prévue au contrat.

VI - CAUTIONS

12 - A l'arrivée, une caution de 300€ vous sera demandée pour tout type de location. Cette caution vous sera restituée lors de votre inventaire de départ après déduction des éventuels frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel détérioré ou manquant.

13 - A l'arrivée, une caution ménage de 90€ vous sera aussi demandée pour tout type de location. Cette caution vous sera restituée lors de la vérification du ménage par nos équipes durant l'inventaire de départ. Dans le cas où la location ne serait pas rendue dans l'état de propreté dans laquelle le camping vous l'a fournie, cette caution sera encaissée. Si vous ne désirez pas faire le ménage de départ, veuillez prévenir la réception dès votre arrivée. Nous vous facturerons ainsi un forfait ménage de 90€.

VII - INVENTAIRES

14 - Entrée : Lors de votre arrivée, un inventaire de votre location vous sera fourni. Vous devrez le retourner rempli et signé dans les 48h suivant votre arrivée.

Sortie : Prendre rendez-vous pour votre inventaire de sortie. Dans le cas d'un départ hors horaire et jours prévus à cet effet, la caution sera restituée par chèque ou virement bancaire (frais à la charge du client) et un forfait ménage de 90€ sera facturé.

VIII - BRACELETS

15 - Par mesure de sécurité, le port du bracelet de contrôle permanent est obligatoire durant toute la durée du séjour. La perte d'un bracelet de contrôle fourni à votre arrivée sera facturée 18€.

IX - VISITEURS

16 - Les visiteurs sont admis à l'intérieur du terrain sous la responsabilité des locataires qui les reçoivent pendant les heures d'ouverture de la réception. Ils devront cependant laisser leur voiture à l'extérieur et s'acquitter de la redevance visiteur. Une pièce d'identité doit être présentée à la réception.

17 - Le client s'engage à faire respecter pour toutes les personnes occupant la location le règlement intérieur du camping.

18 - Aucun invité ne peut occuper votre logement sans l'autorisation de la direction du camping.

19 - La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis ni remboursement toute personne qui manquerait de respect au règlement intérieur, toute personne qui provoquerait un désordre ou se rendrait coupable d'agression, toute personne qui donnerait de fausses informations sur les accompagnants du séjour.

X - ANIMAUX

20 - Les chiens hormis ceux de 1ère catégorie sont acceptés avec un supplément sur présentation du carnet de vaccination à jour. Ils doivent être tatoués, tenus en laisse dans l'enceinte du camping et sortis de l'établissement pour leurs besoins sous peine de mise en fourrière. L'identification des chiens est obligatoire.

21 - Les chats sont interdits.

XI - PISCINE

22 - Les shorts de bain et les combinaisons sont strictement interdits dans la piscine.

XII - DROIT À L'IMAGE

23 - Vous autorisez expressément et sans contrepartie la Sarl SOGEO à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping.

XIII - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

24 - Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

25 - La location en Camping n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers. La responsabilité de la sarl SOGEO ne saurait donc être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels dans les Mobil-Homes et dans l'enceinte de l'établissement.

XIV - CONDITIONS CLIMATIQUES

La direction du Camping Mas des Lavandes décline toute responsabilité au cas où des conditions climatiques défavorables entraîneraient la suppression de certains services ou certaines animations. En aucun cas ces mauvaises conditions climatiques ne donneront lieu à une quelconque réduction ou remboursement, intégral ou partiel.

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping à la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai de un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes : MEDICYS : saisi par internet : www.medicys.fr/ / par email : contact@medicys.fr / par voie postale : 73 Bd de Clichy 75009 PARIS / Tel : 01.49.70.15.93

En cas de litige, les Tribunaux de Béziers sont seuls compétents.

This contract is personal and not transferable.

I. DESCRIPTION OF THE ACCOMMODATIONS

1. Our Mobil-homes «BASIC» are between 12 and 18 years old. They are composed of a double bedroom and a second bedroom with 2 single beds.

2. Our Mobil-homes CONFORT 2 and 3 bedrooms are between 3 and 11 years old.

CONFORT 2: a double bedroom, a second bedroom with two single beds and a sofa in the living room.

CONFORT 3: a double bedroom, 2 bedrooms with two single beds.

3. Our Mobil-homes PREMIUM 2 and 3 bedrooms are between 1 and 8 years old.

PREMIUM 2: a double bedroom, a second bedroom with two single beds and a sofa in the living room.

PREMIUM 3: a double bedroom, 2 bedrooms with two single beds.

4. All our accommodations are composed of a kitchen, bathroom (toilet, shower, sink). They are all equipped with an electric coffee machine, a toaster, a microwave oven, garden chairs and table and two deck chairs and can be occupied by 6 persons maximum (included children and baby). Pillows and blankets are provided but not the linen.

II. RESERVATION, DOWN PAYMENT AND FINAL PAYMENT

5. For any reservation, a down payment of 30% and reservation fee are required.

The remainder is to be paid at the latest 30 days before arrival.

6. You will receive a confirmation letter for every booking, to submit on arrival.

III. OPENING HOURS/LATE ARRIVAL/EARLY DEPARTURE

7. Arrival from 4pm to 8pm/ Departure from 8am to 11am. In case of a late arrival, the accommodation stays available until noon the next day. If you didn't show up and we didn't receive any notification by letter, email or fax, the accommodation becomes available again and the advance payment is kept by the management.

8. In case of early departure, it will be done between 9am and 7pm in July and August, and between either 9am and noon or 2pm and 6pm during off-season.

9. In case of a late arrival or early departure, the amount of the period originally reserved stays due. No refund or deduction will be made.

IV. CANCELLATION

10. For any cancellation before May 15th, 70% of the down payment will be refunded.

For any cancellation after May 15th (post stamp), no refund of the down payment will be made and the rest of the payment will have to be done. This article is to consider if cancellation insurance is not purchased.

V. CANCELLATION INSURANCE

11. An optional cancellation insurance for 20€ guarantees you the refund of your payment (deduction made, in every case, of the administrative fees of 46€ and the reservation fees in the following cases:

- for any cancellation sent in 1 month before the arrival written in the contract.

- for any late justified cancellation sent by recommended confirmation of reception at the latest 15 days before arrival written in the contract.

VI. DEPOSITS

12. At arrival you are asked a security deposit of 300€ of all types of accommodation.

This deposit will be returned to you after move-out inspection, minus a possible deduction for repair costs and/or the replacement value of damaged or missing items.

13. At arrival, you are asked a deposit of 90€ for the cleaning of all types of accommodation. You will be reimbursed if the move-out inspection finds a well cleaned mobil-home. If the accommodation is not as clean as it was when you arrived, this deposit will be kept. If you don't want to do the cleaning yourself, please book our cleaning services for 90€ at your arrival.

VII. INVENTORIES

14. Arrival: An inventory sheet of your accommodation will be given to you that has to be completed, signed and turned in within 48 hours of your arrival.

Departure: An appointment is necessary for the check-out inspection.

In the case of an unscheduled departure, the security deposit will be returned to you by checks or bank transfers (fees are at the customer's expense) and 90€ for the cleaning will be automatically invoiced.

VIII. BRACELETS

15. By security measure, it is compulsory to wear the bracelet during the entire stays. You will be charged 18€ in case of a loss.

IX. VISITORS

16. Visitors are allowed on the campsite under the responsibility of the tenants who received them during the opening hours of the reception. They will have to park their car outside and settle the visitor royalty. An ID card must be presented to the reception.

17. You commit yourself to making the internal rules of the campsite respected by all persons occupying the mobil-home.

18. No visitor can occupy your accommodation without the authorization of the campsite management.

19. The management reserves the right to expel any person without advance notice or refund who doesn't respect the internal rules, who provokes a disorder or is guilty of aggression, who gives false information about accompanying persons of the stay.

X. ANIMALS

20. Dogs (except those of 1st category) are accepted against payment of a supplement provided their vaccinations are up to date. They must be tattooed and kept on a leash within the campsite and taken out of the campsite to defecate offence risk impoundment. The identification of the dogs is compulsory.

21. Cats are forbidden.

XI. SWIMMING POOL

22. Shorts and wetsuits are strictly forbidden in the swimming pool.

XII. PERSONAL IMAGE RIGHTS

You expressly authorise the campsite sarl SOGEO to use, free of charge, in any medium, any photos of you or your children that may be taken by the campsite staff for publicising.

XIII. INTERNAL RULES

23. All customers are required to comply with the campsite's rules.

24. The rent in campsite does not enter within the framework of the hotelkeeper's responsibility. The responsibility of the sarl SOGEO couldn't be committed in case of loss, of theft or of damages of personal effect in the Mobil-Homes and within the establishment.

XIV - WEATHER CONDITIONS

The management of the Camping Mas des Lavandes declines all responsibility in the event of unfavourable weather conditions causing the cancellation of services or entertainment. Under no circumstances will bad weather give rise to a reduction or reimbursement in part or in full. In case of dispute and after entering the « customer » service of the establishment, the client has the option to enter a mediator of consumption, within a period of one year from the date of the written claim by recorded delivery to the operator. The coordinates of the mediator may be entered by the customer : MEDICYS : by internet : www.medicys.fr/ / by email : contact@medicys.fr / by post : 73 Bd de Clichy 75009

PARIS / Phone number : 01.49.70.15.93

In case of dispute, courts of Béziers have exclusive jurisdiction.